RCS : ARRAS
Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00606
Numéro SIREN : 751 415 431
Nom ou dénomination : SAS ABBAYE DE BELVAL

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2018 sous le numéro de dépôt 5578

Pour Copie certifiée conforme

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2017	Net Au 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	9 001	9 001		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	6 513	6 513		
Fonds commercial	166 578		166 578	166 578
Autres immobilisations incorporelles	1 355	1 355		
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				3 756
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels	24 096	15 957	8 138	12 238
Autres immobilisations corporelles	135 613	77 296	58 317	75 085
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	3 519		3 519	2 019
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 883		3 883	3 833
TOTAL (I)	**350 558**	**110 123**	**240 436**	**263 509**
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	31 799		31 799	38 945
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	56 638		56 638	73 492
Avances et acomptes versés sur commandes	529		529	519
Créances				
Clients et comptes rattachés	80 598		80 598	124 621
Autres	29 718		29 718	30 159
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	62 930		62 930	40 704
Charges constatées d'avance	13 923		13 923	16 324
TOTAL (II)	**276 135**		**276 135**	**324 764**
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	**626 693**	**110 123**	**516 570**	**588 273**

Bilan Passif

	Net Au 31/12/2017	Net Au 31/12/2016
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel dont versé : 280 000	280 000	280 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau	(135 633)	(137 512)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	30 074	1 879
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**174 441**	**144 367**
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	152 819	186 290
Emprunts et dettes financières diverses	66 426	87 958
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		227
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 048	108 198
Dettes fiscales et sociales	67 607	61 232
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	230	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	**342 129**	**443 906**
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	**516 570**	**588 273**

Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2017 au 31/12/2017			Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	158 962	4 166	163 128	209 759
Production vendue de biens	481 081	2 808	483 889	569 736
Production vendue de services	242 354		242 354	123 606
Chiffre d'affaires Net	**882 398**	**6 974**	**889 372**	**903 102**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			45 127	46 979
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			5 715	4 185
Autres produits			62	38
TOTAL (I)			**940 276**	**954 304**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			79 386	149 166
Variation de stocks (marchandises)			16 854	(14 893)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			300 474	323 397
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)			7 146	(6 264)
Autres achats et charges externes *			174 701	170 871
Impôts, taxes et versements assimilés			6 335	12 491
Salaires et traitements			228 183	223 736
Charges sociales			62 974	61 306
Dotations aux amortissements sur immobilisations			20 746	21 264
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			145	10
TOTAL (II)			**896 943**	**941 086**
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**43 333**	**13 217**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)			4	359
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			**4**	**359**
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			9 178	11 689
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			**9 178**	**11 689**
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			**(9 174)**	**(11 329)**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			**34 159**	**1 888**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)		
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	207	10
Sur opérations en capital	3 878	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	**4 085**	**10**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**(4 085)**	**(10)**
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**940 280**	**954 663**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**910 206**	**952 784**
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	**30 074**	**1 879**
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entitées liées		
(4) Dont intérêts concernant les entitées liées		

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total du bilan avant répartition est de 516 570 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 30 074 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG. Règlement ANC 2015-06).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

La subvention du conseil régional est attribuée sous condition de la réalisation d'embauches.

Le nombre de salariés en poste à ce jour ne remet pas en cause la comptabilisation des produits.

Une avance en compte courant de 50 000 euros a été mise à disposition par la société Autonomie et Solidarité et remboursable en 20 trimestrialités et a été comptabilisée en 2015.

Les difficultés liées à la crise économique ont entraîné une dégradation des performances économiques :

- diminution du chiffre d'affaires.

Ces évènements ne remettent toutefois pas en cause la continuité d'exploitation, compte tenu :

- de la structure financière de l'entreprise faisant état de capitaux propres pour un montant de 174 k€,
- de la négociation d'un moratoire d'un an pour les emprunts afin de pallier aux difficultés de trésorerie courante,
- de l'engagement de la congrégation Providence d'Arras de réaliser une avance de 200 k€.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable, pour le montant de la différence.

Concernant l'exercice 2017, au regard des perspectives de la société et de la valeur des marques pour l'activité fromages, aucune dépréciation n'a été constatée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- Logiciels et site internet 3 ans,
- Installations et agencements divers 5 à 10 ans,
- Matériel et outillages 5 à 8 ans,
- Matériel de transport 3 à 5 ans,
- Matériel de bureau et informatique 3 à 5 ans,
- Mobilier de bureau 3 ans.

Pour les biens amortis selon le mode dégressif ou faisant l'objet d'un amortissement exceptionnel, la quote-part excédant l'amortissement linéaire est comptabilisée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté au compte 444 - Etat - impôt sur les bénéfices pour un montant de 10 304 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.
Le produit du CICE (propre à l'entité) comptabilisé au titre de l'exercice s'élève à 10 304 €.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 2 950 € hors taxe.

Utilisation du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

Au cours de l'exercice, l'entreprise a utilisé le produit du CICE pour financer son activité dans un contexte économique difficile.

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	200 000
TOTAL	**200 000**

Commentaire :

Nantissement du fonds de commerce.

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
Subvention pour création d'emplois	41 600
TOTAL	**41 600**

Commentaire

- Par une convention avec la région en date du 14 novembre 2013, votre association bénéficie d'une subvention pour la création de 7 postes et d'1 poste cadre à hauteur de 52 000€ pour la période du 14 juin 2012 au 14 juin 2014.
La subvention portée en produits au titre des exercices 2013 et 2014 est de 41 600€ et ce compris la prime de bonification liée à l'embauche de 20% de jeunes de moins de 26 ans de 1 000€ par emplois crées.
Cette aide ne sera définitivement acquise que si les emplois sont maintenus jusqu'au 14 juin 2018. En conséquence, il existe un engagement hors bilan de 41 600€ à la clôture des comptes de l'exercice clos au 31/12/2017.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
Immobilisations incorporelles		Prélèvement de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement	9 001		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	178 202		
TOTAL	187 203		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.	24 855		
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	93 727		
Mat. de transport	27 782		
Mat. de bureau et info., mobilier	14 104		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	160 468		
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	2 019		1 500
Prêts et autres immobilisations financières	3 833		50
TOTAL	5 852		1 550
TOTAL GENERAL	353 523		1 550

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévaluat. légale ou évalt. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			9 001	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 756		174 446	
TOTAL	3 756		183 447	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.				
Installations techniques, matériel et outillages ind.		759	24 096	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			93 727	
Mat. de transport			27 782	
Mat. de bureau et info., mobilier			14 104	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		759	159 709	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			3 519	
Prêts et autres immobilisations financières			3 883	
TOTAL			7 402	
TOTAL GENERAL	3 756	759	350 558	

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement	9 001			9 001
Autres postes d'immo. incorp.	7 868			7 868
	16 869			**16 869**
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	12 617	3 978	637	15 957
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	27 844	10 004		37 848
Matériel de transport	21 861	5 027		26 889
Mat. de bureau et informatique, mobilier	10 823	1 737		12 560
Emballages récup. et divers				
	73 145	**20 746**	**637**	**93 253**
TOTAL GENERAL	**90 014**	**20 746**	**637**	**110 123**

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						
	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Diminutions exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	3 883		3 883
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	80 598	80 598	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 500	14 500	
Impôts sur les bénéfices	10 304	10 304	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 275	3 275	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	1 639	1 639	
Charges constatées d'avance	13 923	13 923	
TOTAL	**128 122**	**124 238**	**3 883**

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établs de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	152 819	105 673	47 146	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	25 589	25 589		
Fournisseurs et comptes rattachés	55 048	55 048		
Personnel et comptes rattachés	18 285	18 285		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 185	30 185		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	15 514	15 514		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	3 623	3 623		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	40 837	40 837		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	230	230		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**342 129**	**294 983**	**47 146**	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	48 682			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Composition du capital Social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	5 600	50.00000	280 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	5 600	50.00000	280 000

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	14 500.00	12 647.33
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	**14 500.00**	**12 647.33**

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	**14 500.00**	**12 647.33**
4387000000 SUBVENTIONS A RECEVOIR	14 500.00	12 647.33
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	**14 500.00**	**12 647.33**

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 884.19	6 064.86
Dettes fiscales et sociales	27 575.79	19 117.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	230.07	
TOTAL	38 690.05	25 181.86

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 884.19	6 064.86
40810[illegible] FACTURES NON PARVENUES A PAYER	2 147.00	
40810[illegible] EDF A PAYER	5 017.19	2 344.86
40812[illegible] HONORAIRES A PAYER	3 720.00	3 720.00
Dettes fiscales et sociales	27 575.79	19 117.00
4282[illegible] DETTES PROV./CONGES PAYES	18 285.00	12 190.00
4382[illegible] CHARG. SOC./CONGES A PAYER	5 668.00	3 779.00
4386[illegible] CHARGES A PAYER	323.11	
4486[illegible] TAXE TAP		115.00
4486[illegible] TAXE APPRENTISSAGE	1 510.00	1 539.00
4486[illegible] FORMATION CONTINUE	1 789.68	1 494.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	230.07	
4686[illegible] INTERETS A PAYER	230.07	
TOTAL	38 690.05	25 181.86

Détail des charges constatées d'avance

Charges Constatées d'Avance	Période		Montants Exploitation	Montants Financier	Montants Exceptionnel
	Début	Fin			
CONSOMMABLE AVANCE	01/01/2018	31/12/2018	2 937		
FUEL AVANCE	01/01/2018	31/12/2018	2 417		
MAINTENANCE AVANCE	01/01/2018	31/12/2018	224		
ASSURANCE AVANCE	01/01/2018	31/12/2018	7 775		
LOCATIONS AVANCE	01/01/2018	31/12/2018	122		
PUBLICITE AVANCE	01/01/2018	31/12/2018	448		

SAS ABBAYE DE BELVAL
Société par actions simplifiée
au capital de 280 000 euros
Siège social : 437 Rue Principale
Hameau de Belval, 62130 TROISVAUX
751 415 431 RCS ARRAS

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 6 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 30 074,26 euros en totalité au compte « Report à Nouveau » débiteur, en apurement partiel des pertes antérieures.

Le compte « Report à Nouveau » débiteur s'élève ainsi à -105 558,66 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 6 juin 2018

Cette résolution, mise aux voix est..... adoptée à l'unanimité

Certifié conforme
Le Président

SAS ABBAYE DE BELVAL
Société par actions simplifiée
au capital de 280 000 euros
Siège social : 437 Rue Principale
Hameau de Belval, 62130 TROISVAUX
751 415 431 RCS ARRAS

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 6 JUIN 2018

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2017, l'activité de la Société a été conforme aux objectifs que nous nous étions fixés avec une stabilisation de notre chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent, ainsi qu'une baisse de nos charges d'exploitation qui nous ont permis de dégager un bénéfice supérieur à celui de l'année précédente.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2017, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

MG

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous poursuivons nos efforts afin de développer nos activités ainsi que notre chiffre d'affaires.

En tout état de cause, nous pensons que les comptes seront équilibrés pour l'exercice à clôturer le 31 décembre 2018.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, II du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

	Article D. 441 I, 1° du Code de commerce : **Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	NON APPLICABLE				...
Montant total des factures concernées (Préciser HT ou TTC)	6 326 € TTC	972 € TTC	/	100 € TTC	/
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	1,66 %	0,25 %	/	0,03 %	/
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	NON APPLICABLE				
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	/				
Montant total des factures exclues (Préciser HT ou TTC)	/				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : 30 jours - Délais légaux :				

AG

	Article D. 441 I, 2° du Code de commerce: **Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	NON APPLICABLE				...
Montant total des factures concernées (Préciser HT ou TTC)	13 374 € TTC	1 003 € TTC	1 800 € TTC	/	/
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	NON APPLICABLE				
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	1,50 %	0,11 %	0,20 %	/	/
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	/				
Montant total des factures exclues (Préciser HT ou TTC)	/				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : 30 jours - Délais légaux :				

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 889 371 euros contre 903 101 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -1,52%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 50 902 euros contre 51 200 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -0,58%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 403 858 euros contre 451 407 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -10,53%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 174 700 euros contre 170 871 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,24%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 6 335 euros contre 12 491 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -49,28%.

MC

Le montant des traitements et salaires s'élève à 228 182 euros contre 223 735 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 1,98%.

Le montant des charges sociales s'élève à 62 974 euros contre 61 306 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,72%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 20 745 euros contre 21 264 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -2,44%.

Le montant des autres charges s'élève à 144 euros contre 9 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 896 942 euros contre 941 086 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -4,69%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 43 332 euros contre 13 217 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de -9 173 euros (-11 329 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 34 159 euros contre 1 888 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de -4 084 euros contre -9 euros pour l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 30 074,26 euros contre un bénéfice de 1 878,60 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 516 570 euros contre 588 273 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -12,18%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 30 074,26 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 en totalité au compte « Report à Nouveau » débiteur, en apurement partiel des pertes antérieures.

Le compte « Report à Nouveau » débiteur s'élèverait ainsi à -105 558,66 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 174 441,34 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des exercices clos depuis sa constitution.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Ces conventions sont relatées dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

ACTIONNARIAT SALARIE

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte afin de soumettre à votre approbation un projet d'augmentation du capital de notre Société réservée aux salariés, en application de l'alinéa 2 de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce.

Nous vous rappelons que les dispositions de l'alinéa 2 de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce prévoient la réunion, tous les trois ans, d'une Assemblée Générale Extraordinaire appelée à se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail si les actions détenues par les salariés de la Société et celles qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce représentent moins de 3 % du capital social.

L'alinéa 2 précité prévoit que le délai de trois ans est repoussé à cinq ans si, à l'occasion d'une augmentation de capital en numéraire une Assemblée Générale Extraordinaire s'est prononcée depuis moins de trois ans sur un projet de résolution tendant à la réalisation d'une augmentation de capital réservée aux salariés.

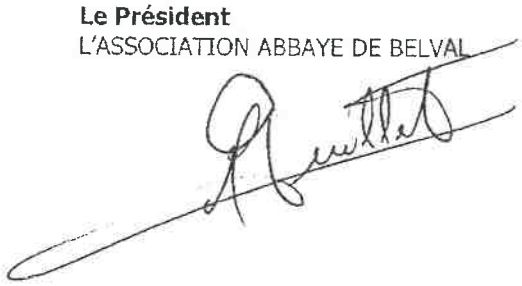
Afin de nous conformer aux dispositions de l'alinéa 2 de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, nous vous proposons donc une augmentation de capital réservée aux salariés, dans les conditions des articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail, dont le montant pourrait être fixé à 3% du capital social actuel.

Nous pensons que cette augmentation de capital réservée aux salariés n'est pas opportune et vous invitons à rejeter la résolution proposée.

En conclusion, hormis la proposition susvisée, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote, hormis celle afférente au projet d'augmentation du capital social réservée aux salariés.

Le Président
L'ASSOCIATION ABBAYE DE BELVAL



SAS ABBAYE DE BELVAL
Société par actions simplifiée au capital de 280 000 euros
Siège social : 437 rue principale – Hameau de Belval
62130 TROISVAUX
RCS 751 415 431 ARRAS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2017

A Monsieur le Président
Aux associés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS Abbaye de Belval relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations suivantes notamment par rapport aux critères d'appréciation du principe de continuité d'exploitation et par rapport à l'évaluation des immobilisations incorporelles.

- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe en nous assurant de leur correcte application notamment au regard du respect du principe de séparation des exercices tant au niveau des charges que des produits.

Par ailleurs, nous avons mis en œuvre des tests dans le cadre de la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ARRAS, le 22 mai 2018
Pierre-Emmanuel FORT,
L'un des associés

S.C.P. FORT ET ASSOCIES
Commissaire aux Comptes,
Membre de la Compagnie Régionale de DOUAI

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2017	Net Au 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	9 001	9 001		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	6 513	6 513		
Fonds commercial	166 578		166 578	166 578
Autres immobilisations incorporelles	1 355	1 355		
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				3 756
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels	24 096	15 957	8 138	12 238
Autres immobilisations corporelles	135 613	77 296	58 317	75 085
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	3 519		3 519	2 019
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 883		3 883	3 833
TOTAL (I)	**350 558**	**110 123**	**240 436**	**263 509**
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	31 799		31 799	38 945
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	56 638		56 638	73 492
Avances et acomptes versés sur commandes	529		529	519
Créances				
Clients et comptes rattachés	80 598		80 598	124 621
Autres	29 718		29 718	30 159
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	62 930		62 930	40 704
Charges constatées d'avance	13 923		13 923	16 324
TOTAL (II)	**276 135**		**276 135**	**324 764**
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	**626 693**	**110 123**	**516 570**	**588 273**

Bilan Passif

	Net Au 31/12/2017	Net Au 31/12/2016
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel dont versé : 280 000	280 000	280 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau	(135 633)	(137 512)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	30 074	1 879
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**174 441**	**144 367**
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	152 819	186 290
Emprunts et dettes financières diverses	66 426	87 958
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		227
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 048	108 198
Dettes fiscales et sociales	67 607	61 232
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	230	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	**342 129**	**443 906**
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	**516 570**	**588 273**

Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2017 au 31/12/2017			Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	158 962	4 166	163 128	209 759
Production vendue de biens	481 081	2 808	483 889	569 736
Production vendue de services	242 354		242 354	123 606
Chiffre d'affaires Net	**882 398**	**6 974**	**889 372**	**903 102**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			45 127	46 979
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			5 715	4 185
Autres produits			62	38
TOTAL (I)			**940 276**	**954 304**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			79 386	149 168
Variation de stocks (marchandises)			16 854	(14 893)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			300 474	323 397
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)			7 146	(6 264)
Autres achats et charges externes *			174 701	170 871
Impôts, taxes et versements assimilés			6 335	12 491
Salaires et traitements			228 183	223 736
Charges sociales			62 974	61 306
Dotations aux amortissements sur immobilisations			20 746	21 264
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			145	10
TOTAL (II)			**896 943**	**941 086**
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**43 333**	**13 217**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)			4	359
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			**4**	**359**
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			9 178	11 689
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			**9 178**	**11 689**
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			**(9 174)**	**(11 329)**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			**34 159**	**1 888**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)		
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	207	10
Sur opérations en capital	3 878	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	4 085	10
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(4 085)	(10)
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	940 280	954 663
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	910 206	952 784
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	30 074	1 879
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entitées liées		
(4) Dont intérêts concernant les entitées liées		

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total du bilan avant répartition est de 516 570 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 30 074 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2015-06).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

La subvention du conseil régional est attribuée sous condition de la réalisation d'embauches.

Le nombre de salariés en poste à ce jour ne remet pas en cause la comptabilisation des produits.

Une avance en compte courant de 50 000 euros a été mise à disposition par la société Autonomie et Solidarité et remboursable en 20 trimestrialités et a été comptabilisée en 2015.

Les difficultés liées à la crise économique ont entraîné une dégradation des performances économiques :

- diminution du chiffre d'affaires.

Ces événements ne remettent toutefois pas en cause la continuité d'exploitation, compte tenu :

- de la structure financière de l'entreprise faisant état de capitaux propres pour un montant de 174 k€,
- de la négociation d'un moratoire d'un an pour les emprunts afin de pallier aux difficultés de trésorerie courante,
- de l'engagement de la congrégation Providence d'Arras de réaliser une avance de 200 k€.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable, pour le montant de la différence.

Concernant l'exercice 2017, au regard des perspectives de la société et de la valeur des marques pour l'activité fromages, aucune dépréciation n'a été constatée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- Logiciels et site internet 3 ans,
- Installations et agencements divers 5 à 10 ans,
- Matériel et outillages 5 à 8 ans,
- Matériel de transport 3 à 5 ans,
- Matériel de bureau et informatique 3 à 5 ans,
- Mobilier de bureau 3 ans.

Pour les biens amortis selon le mode dégressif ou faisant l'objet d'un amortissement exceptionnel, la quote-part excédant l'amortissement linéaire est comptabilisée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté au compte 444 - Etat - impôt sur les bénéfices pour un montant de 10 304 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.
Le produit du CICE (propre à l'entité) comptabilisé au titre de l'exercice s'élève à 10 304 €.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 2 950 € hors taxe.

Utilisation du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

Au cours de l'exercice, l'entreprise a utilisé le produit du CICE pour financer son activité dans un contexte économique difficile.

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	200 000
TOTAL	**200 000**

Commentaire :

Nantissement du fonds de commerce.

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
Subvention pour création d'emplois	41 600
TOTAL	**41 600**

Commentaire

- Par une convention avec la région en date du 14 novembre 2013, votre association bénéficie d'une subvention pour la création de 7 postes et d'1 poste cadre à hauteur de 52 000€ pour la période du 14 juin 2012 au 14 juin 2014.
La subvention portée en produits au titre des exercices 2013 et 2014 est de 41 600€ et ce compris la prime de bonification liée à l'embauche de 20% de jeunes de moins de 26 ans de 1 000€ par emplois crées.
Cette aide ne sera définitivement acquise que si les emplois sont maintenus jusqu'au 14 juin 2018. En conséquence, il existe un engagement hors bilan de 41 600€ à la clôture des comptes de l'exercice clos au 31/12/2017.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
Immobilisations incorporelles		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement	9 001		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	178 202		
TOTAL	**187 203**		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.	24 855		
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	93 727		
Mat. de transport	27 782		
Mat. de bureau et info., mobilier	14 104		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	**160 468**		
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	2 019		1 500
Prêts et autres immobilisations financières	3 833		50
TOTAL	**5 852**		**1 550**
TOTAL GENERAL	**353 523**		**1 550**

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			9 001	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 756		174 446	
TOTAL	**3 756**		**183 447**	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.		759	24 096	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			93 727	
Mat. de transport			27 782	
Mat. de bureau et info., mobilier			14 104	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		**759**	**159 709**	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			3 519	
Prêts et autres immobilisations financières			3 883	
TOTAL			**7 402**	
TOTAL GENERAL	**3 756**	**759**	**350 558**	

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement	9 001			9 001
Autres postes d'immo. incorp.	7 868			7 868
	16 869			**16 869**
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	12 617	3 978	637	15 957
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	27 844	10 004		37 848
Matériel de transport	21 861	5 027		26 889
Mat. de bureau et informatique, mobilier	10 823	1 737		12 560
Emballages récup. et divers				
	73 145	**20 746**	**637**	**93 253**
TOTAL GENERAL	**90 014**	**20 746**	**637**	**110 123**

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						
	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	3 883		3 883
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	80 598	80 598	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 500	14 500	
Impôts sur les bénéfices	10 304	10 304	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 275	3 275	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	1 639	1 639	
Charges constatées d'avance	13 923	13 923	
TOTAL	**128 122**	**124 238**	**3 883**

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	152 819	105 673	47 146	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	25 589	25 589		
Fournisseurs et comptes rattachés	55 048	55 048		
Personnel et comptes rattachés	18 285	18 285		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 185	30 185		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	15 514	15 514		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	3 623	3 623		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	40 837	40 837		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	230	230		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**342 129**	**294 983**	**47 146**	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	48 682			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Composition du capital Social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	5 600	50.00000	280 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	5 600	50.00000	280 000

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	14 500.00	12 647.33
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	14 500.00	12 647.33

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	**14 500.00**	**12 647.33**
4387000000 SUBVENTIONS A RECEVOIR	14 500.00	12 647.33
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	14 500.00	12 647.33

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 884.19	6 064.86
Dettes fiscales et sociales	27 575.79	19 117.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	230.07	
TOTAL	38 690.05	25 181.86

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**10 884.19**	**6 064.86**
4081000000 FACTURES NON PARVENUES A PAYER	2 147.00	
4081060000 EDF A PAYER	5 017.19	2 344.86
4081220000 HONORAIRES A PAYER	3 720.00	3 720.00
Dettes fiscales et sociales	**27 575.79**	**19 117.00**
4282000000 DETTES PROV./CONGES PAYES	18 285.00	12 190.00
4382000000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	5 668.00	3 779.00
4486000000 CHARGES A PAYER	323.11	
4486300000 TVTS CAP		115.00
4486310000 TAXE APPRENTISSAGE	1 510.00	1 539.00
4486330000 FORMATION CONTINUE	1 789.68	1 494.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	**230.07**	
4686000000 INTERETS A PAYER	230.07	
TOTAL	38 690.05	25 181.86

Détail des charges constatées d'avance

Charges Constatées d'Avance	Période		Montants Exploitation	Montants Financier	Montants Exceptionnel
	Début	Fin			
CONSOMMABLE AVANCE	01/01/2018	31/12/2018	2 937		
FUEL AVANCE	01/01/2018	31/12/2018	2 417		
MAINTENANCE AVANCE	01/01/2018	31/12/2018	224		
ASSURANCE AVANCE	01/01/2018	31/12/2018	7 775		
LOCATIONS AVANCE	01/01/2018	31/12/2018	122		
PUBLICITE AVANCE	01/01/2018	31/12/2018	448		

SAS ABBAYE DE BELVAL
Société par actions simplifiée au capital de 280 000 euros
Siège social : 437 rue principale – Hameau de Belval
62130 TROISVAUX
RCS 751 415 431 ARRAS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

A Monsieur le Président
Aux associés

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article 17 des statuts , nous avons été avisés des conventions suivantes visées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Dans le cadre des contrats communs à vos locaux, il a été refacturé à l'association Abbaye de Belval, dans laquelle votre Président exerce les mêmes fonctions, des charges locatives liées aux contrats communs pour un montant de 48 054€. Le détail des refacturations est le suivant :

-	Contrats d'entretien et de maintenance :	3 489€
-	Assurances :	9 143€
-	Fioul :	6 011€
-	Occupation des locaux :	15 182€
-	Fournitures d'entretien et de petits équipements :	1 950€
-	EDF :	12 073€
-	Divers :	206€

Ces refacturations ont été établies soit en fonction des coûts réels soit selon la superficie occupée par l'Association Abbaye de Belval.

La mise en œuvre de ces refacturations est essentiellement liée au fait que votre société est titulaire des contrats d'occupation pour l'ensemble des locaux alors que l'association Abbaye de Belval exerce son activité dans une partie de ceux-ci.

Fait à ARRAS, le 22 mai 2018
Pierre-Emmanuel FORT,
L'un des associés

S.C.P. FORT ET ASSOCIES
Commissaire aux Comptes,
Membre de la Compagnie Régionale de DOUAI